étudiants

2012
2013

Guide des Usages du Numérique

Votre ENT, vos services numériques, vos accès Wifi...

Sommaire

Edito 1
L'UNPIdF 2
Le portail du Monde 4
Rue des Facs 5
Carte multiservice 6
Mobilité 8
Mon Université Numérique 9
C2i 32
Droit des usagers 29
Les CROUS 33
Glossaire 34
Webographie 36

Edito

Depuis maintenant cinq ans, l'Université Numérique Paris Île-de-France vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique.**

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT : messages, emploi du temps, notes, dates des examens, ressources documentaires (banques de données, revues en ligne)…

Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment l'Université s'adapte à vos contraintes et à vos disponibilités pour étudier.

Ce guide est diffusé depuis 2008 à près d'un million d'exemplaires, auprès des étudiants des 17 universités de Paris et d'Île-de-France. Vous y découvrirez aussi les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de-France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.

L'UNPIdF vous propose cette année de nouveaux services comme le **Bouquet de ressources en ligne du *Monde*** et la **boutique numérique UNPIdF** qui vous donne accès à des offres en matériel informatique à des tarifs privilégiés.

Bonne découverte du numérique et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : **gun@unpidf.fr**

Le Directoire de l'UNPIdF

L'Université Numérique Paris Île-de-France

Un projet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Suite à un appel à projets, lancé en 2003, 17 Universités Numériques se sont constituées en France pour favoriser le développement des services numériques au sein du service public d'enseignement supérieur. Lancé en 2006, le projet UNPIdF associe depuis janvier 2010, aux 17 universités de Paris et d'Île-de-France, 8 écoles, 3 PRES et campus et 3 CROUS.

Des partenaires

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales (Mairie de Paris et Région Île-de-France) soutiennent les projets de l'UNPIdF dans une logique d'aménagement du territoire et de renforcement du numérique dans l'enseignement supérieur.
Dès 2007, la Mairie de Paris a souhaité apporter son appui à l'Université Numérique Paris Île-de-France en contribuant à la réalisation de la carte multiservice Etudiant de Paris et en participant au financement de 7 services numériques intégrés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et développés par les universités de Paris.

Un périmètre inédit

Avec ses 31 établissements, l'UNPIdF représente un public de 500 000 étudiants et plus de 50 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur sur Paris et l'Île-de-France.

L'UNPIdF articule ses actions sur la base d'un schéma directeur qui identifie les 3 axes suivants :

- **infrastructures numériques ;**
- **outils et services numériques d'aujourd'hui et de demain ;**
- **formation et accompagnement des usagers.**

Quelques exemples d'actions mises en place

- **soutien au déploiement des ENT ;**
- **généralisation de la carte multiservice Etudiant de Paris Île-de-France ;**
- **accès simplifié et mobilité WiFi avec Eduspot ;**
- **développement d'une application UnivMobile pour faciliter l'accès à des services de l'ENT par téléphone portable ;**
- **mise en place d'une offre de formation aux usages du numérique, et ouverture de 5 centres dédiés ;**
- **développement de services numériques (webvisioconférence, portail de ressources en ligne du *Monde*, insertion professionnelle).**

La boutique de l'Université Numérique Paris Île-de-France

Vous souhaitez vous équiper à titre personnel en matériel informatique ? L'Université numérique Paris Ile-de-France a mis en place un partenariat avec les plus grandes marques informatiques pour vous proposer une offre complète de matériels et de logiciels au meilleur prix. Ainsi, vous bénéficiez de 9 à 29 % de réduction sur de nombreux ordinateurs portables et accédez également à plus de 1606 logiciels libres.

Ces offres vous sont proposées par l'UNPIdF en partenariat avec Microsoft, Apple et Framasoft.

La boutique numérique vous est accessible sur le Web 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour y accéder, connectez-vous avec vos identifiants étudiants, les mêmes que ceux utilisés pour la connexion à l'ENT ou au réseau wifi de votre université ■

http://boutique.unpidf.fr

Le portail de ressources en ligne du Monde

L'Université Numérique Paris Ile-de-France a mis en place un partenariat avec le journal *Le Monde*, pour offrir, à l'ensemble des étudiants et des enseignants-chercheurs de Paris Île-de-France, un bouquet de ressources accessible depuis les portails des bibliothèques ou directement des ENT. Ce projet a bénéficié d'un financement de la Mairie de Paris.

En plus de pouvoir suivre l'actualité en temps réel, le portail des ressources en ligne du *Monde* donne accès aux archives du quotidien et du *Monde diplomatique*.

Le Monde Éducation

Explorez les archives numériques de 3 publications de référence

- Les archives du *Monde* : plus d'un million d'articles publiés depuis 1987
- Les archives du *Monde Education* : l'essentiel de l'actualité éducative analysée depuis 2003
- Les archives du mensuel *Dossiers & Documents* : des dizaines de dossiers d'actualité publiés depuis 2007

Le Monde, Édition abonnés

Suivez l'actualité au quotidien avec l'Édition abonnés du Monde.fr

- Le Journal Électronique : chaque jour dès 14 heures l'édition numérique du *Monde*
- L'accès aux archives du *Monde* depuis 1987
- Les dossiers: la sélection des meilleurs articles du *Monde*

Le Monde diplomatique

Décryptez les questions internationales et les enjeux économiques

- Accédez facilement à tous les articles du *Monde diplomatique* de 1954 à nos jours
- Près de 40 000 documents
- Des analyses, des grands débats
- Près de 400 cartes détaivllées sur toutes les questions d'actualité
- Des notes bibliographiques, des reportages, des chronologies et points de repère ■

Rue des facs, un service universitaire de questions-réponses en ligne

RUEDESFACS

Un service en ligne

Ruedesfacs.fr est un service de questions-réponses en ligne qui s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Les questions reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.). **Ruedesfacs.fr** fournit des références bibliographiques. Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris.

Un service construit sur une logique thématique

Ruedesfacs.fr est né de la volonté des bibliothèques parisiennes et franciliennes d'œuvrer en commun à un service de références virtuel qu'ils pourraient proposer à leurs publics respectifs. La logique thématique et trans-établissement s'est imposée pour mettre en œuvre ce nouveau service : de grands domaines disciplinaires ont été définis, dans lesquels s'inscrivent les bibliothécaires répondants quel que soit leur établissement d'exercice.

Douze grands secteurs disciplinaires ont ainsi été définis, auxquels s'ajoute un secteur « Questions diverses » pour toute question d'ordre pratique : philosophie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, histoire et géographie, sciences humaines et sociales, médecine et odontologie, sciences, pharmacie, STAPS.

Plus de 1 600 questions d'ordre documentaire sont ainsi traitées par an, dans le respect d'objectifs qualitatifs (délai et charte qualité).

Expérience unique en France, **ruedesfacs.fr** est bien un véritable service interétablissement de coopération documentaire sur le mode virtuel, qui vit et s'agrandit en permanence grâce aux compétences mutualisées de plus de 190 bibliothécaires ■

http://www.ruedesfacs.fr/

1. Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne, Cergy-Pontoise ;

   - Les bibliothèques interuniversitaires : Cujas, Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé, bibliothèque de documentation internationale contemporaine ;

   - Les établissements : bibliothèque des langues et civilisations (BULAC), Sciences Po – la bibliothèque, bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme, bibliothèque de l'INHA, bibliothèque du Musée du Quai Branly.

Votre carte étudiant multiservice

Profitez pleinement de votre vie étudiante avec votre carte à puce multiservice.
C'est à la fois votre passeport étudiant, un sésame pour accéder aux services universitaires et un porte-monnaie électronique pour simplifier vos achats.

À la rentrée 2011, plus de 300 000 étudiants de Paris et d'Ile-de-France auront reçu la carte multiservice. Valable 3 ans, cette carte aux couleurs de l'université numérique réunit, au sein d'un même support, différents services pour améliorer votre vie d'étudiant.

Votre passeport étudiant

Votre carte multiservice est avant tout une carte d'étudiant. En plus d'attester de votre inscription dans un établissement, elle vous permet de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : dans les piscines et les théâtres municipaux, tarif Imagin'R, gratuité dans certains musées, etc.

Un porte-monnaie électronique

Dotée du porte-monnaie électronique Moneo, cette carte vous permet de régler :

- les services du Crous : restaurants universitaires, cafétérias...
- des services universitaires : photocopies de cours, les photocopies personnelles et les impressions ;
- vos achats jusqu'à 30 euros chez les commerçants affiliés Moneo et dans les horodateurs et distributeurs affichant le logo Moneo.

Et de nombreux services offerts ou en perspectives

Cette carte s'enrichira de nouveaux services :

- accès aux transports (RATP, SNCF, Vélib...) ;
- accès à certains locaux qui nécessitent une authentification (bibliothèques, laboratoires de recherche, parkings, etc.).
- … et bien d'autres usages, encore à inventer ! (associations étudiantes, billétique …) !

Votre carte en 5 questions

Comment fonctionne-t-elle ?
Pour payer vos repas au resto U ou vos achats chez un commerçant affilié Moneo, vous devez d'abord charger votre carte. Lors du paiement, aucun code à saisir, le porte-monnaie électronique de votre carte est directement débité.

Comment la charger ?
Par carte bancaire : vous trouverez des bornes de rechargement Moneo dans :

- les halls des restos U ;
- les agences bancaires ;
- les bureaux de poste ;
- les cabines téléphoniques affichant le logo Moneo.

Contre espèces : vous pourrez acquérir des recharges Moneo dans les restaurants universitaires, ou dans certains magasins Relay.

Quelle somme maximum peut-elle contenir ? Quel montant maximum peut-on payer ?
Le montant maximum que peut contenir votre carte est fixé à 100 euros. Après chargement, vous pouvez régler vos achats jusqu'à 30 €.

IMPORTANT : Votre carte est valable trois ans NE **LA JETEZ PAS EN FIN D'ANNEE !** A chaque inscription, si votre carte ne comporte pas de zone réinscriptible, un autocollant vous sera fourni pour permettre de renouveler sa validité. Pensez aussi à mettre à jour les informations de la puce sur l'une des bornes de mise à jour disponibles dans votre université !

Que faire en cas de perte, de vol, de problème d'utilisation ?
Vous devez rapidement prendre contact avec le ***guichet unique carte multiservice*** de votre université ; retrouvez ses coordonnées sur le site : **http://universitenumerique-paris-idf.fr/carte**

La réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge et vous ne pourrez pas être remboursé de la somme que contenait votre porte-monnaie Moneo, sauf en cas de dysfonctionnement avéré.

Peut-on récupérer la somme déposée sur la carte ?
Vous pouvez récupérer la somme déposée sur la carte à tout moment et 6 mois après la date d'expiration de la carte. Pour obtenir ce remboursement, vous pouvez vous adresser à une agence bancaire de l'enseigne émettrice (voir au verso de votre carte) ■

Mobilité

UnivMobile

Téléchargez gratuitement l'application UnivMobile

Sur smartphone ou le web, restez connecté à votre université.

- Accéder à l'Espace numérique de travail mobile
- Faire des recherches bibliographiques via le catalogue Sudoc
- S'orienter sur le campus des universités de la région
- Trouver les coordonnées et communiquer avec les services administratifs
- Suivre les actualités et ne manquer aucunes des activités proposées.

Eduspot

Connectez-vous en wifi dans toutes les universités avec vos identifiants

Désormais les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels se connecteront, avec leur identifiant et mot de passe uniques attribués par leur établissement d'affectation, au réseau wifi de tous les établissements membres de l'UNPIdF.
Que ce soit pour étudier à la bibliothèque, assister à une conférence, participer à une réunion ou pour travailler dans les salles, un seul mode de connexion au réseau wifi vous permet de vous connecter simplement en choisissant « Eduspot » ■

Guide des Usages du Numérique Etudiants 2012/13

PARIS 8 VINCENNES -SAINT-DENIS
univ-paris8.fr

Mon université numérique

L'inauguration de l'espace numérique de travail de l'université, e-p8, a marqué le lancement de la mise en ligne d'une série de nouveaux services et ressources numériques qui viennent progressivement enrichir les outils d'information existants de Paris 8.

Les objectifs principaux de ces évolutions sont de favoriser la réussite de vos études et de vous accompagner dans votre vie universitaire en vous permettant notamment d'accéder en ligne à des ressources pédagogiques et documentaires, d'être informé de l'actualité administrative, scientifique, culturelle et sportive de l'établissement, de disposer de matériels informatiques en libre-service, de vous connecter au réseau sans fil sur le campus…

Ce guide vous présente une partie de l'offre numérique de l'université. Certains services verront le jour dans le courant de l'année, n'oubliez donc pas d'activer et de consulter votre messagerie afin de connaître toutes les nouveautés qui vous sont destinées.

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

Le compte numérique

Pour accéder à la plupart des services numériques offerts par l'université, vous devez préalablement activer votre compte numérique.

Activer votre compte numérique

• Dès le lendemain de votre inscription administrative vous pouvez activer votre compte

1. Rendez vous sur **http://compte-numerique.univ-paris8.fr**
2. Identifiez-vous à l'aide des informations présentes sur votre carte d'étudiant (numéro d'étudiant et code confidentiel figurant sur le volet détachable).
3. Mémorisez votre identifiant* et votre mot de passe.
4. En cas de perte du mot de passe, il est toujours possible de refaire cette procédure à l'aide de ces mêmes informations.

* L'identifiant est souvent composé de la première lettre du prénom suivi immédiatement du nom. Parfois, en cas de doublon, il peut être suivi d'un suffixe numérique (02, 03, ...).
L'identifiant est aussi appelé indifféremment « nom d'utilisateur » ou « login ».
Votre identifiant, unique, vous permet de vous connecter à l'ensemble des ressources qui seront mises à votre disposition, d'où son importance !

La messagerie étudiante

• Vous disposez d'une messagerie électronique : **prenom.om@etud.univ-paris8.fr***, dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir les informations d'ordre pédagogique et administratif, des informations nécessaires lors des élections, ainsi que pour connaître les activités et les événements scientifiques, culturels ou sportifs de l'université.

Consulter vos messages

• Pour accéder à votre messagerie, il vous suffit de vous connecter à e-p8 (voir page 12).

* Dans de rares cas de doublon, il peut exister des suffixes numériques (02, 03…) après le nom.

e-p8, l'espace numérique de travail (ENT)

L'université Paris 8 met à votre disposition e-p8, un espace numérique de travail (ENT), qui vous offre la possibilité d'accéder en ligne, au moyen d'une connexion sécurisée, à un ensemble de ressources, d'outils et de services numériques de l'établissement.

Un bureau nomade

• Vous pourrez accéder à e-p8 à n'importe quel moment, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, dans ou hors de l'université, en vous authentifiant avec votre identifiant et votre mot de passe de compte numérique (voir page 10). De nombreux services vous y attendent !

Un espace personnalisé

• Afin de simplifier l'accès à vos informations, vous retrouverez sur votre e-p8 uniquement les services qui vous concernent pour vous accompagner tout au long de vos études.

Les services numériques accessibles dans e-p8

• Outre une plateforme pédagogique et d'actualités, la plupart des services numériques présentés dans ce guide sont accessibles depuis votre portail e-p8.

• Vous y consulterez notamment vos notes, les ressources documentaires de la bibliothèque et vous accéderez à Reso 8, un dispositif d'aide et d'accompagnement pour vos recherches de stages, de jobs et d'emplois...

Accédez à e-p8 en vous connectant à :

http://e-p8.univ-paris8.fr

La baladodiffusion (podcasting)

Forte de son expérience dans la formation ouverte et à distance (FOAD), l'université Paris 8 va mettre en place un service de baladodiffusion visant à compléter et à étayer votre formation, mais aussi à relayer l'information relative aux événements scientifiques et culturels.

Accès permanent et portabilité des informations

• La baladodiffusion vous permettra, depuis Internet, de lire ou de télécharger des fichiers audio ou vidéo sur un ordinateur, mais également de les transmettre sur votre baladeur afin d'en disposer où et quand vous le souhaitez.

Evolution de la baladodiffusion à Paris 8

• Les enregistrements concerneront dans un premier temps les cours ou les manifestations se déroulant dans les amphithéâtres puis, à la demande des enseignants, ils seront étendus aux principales salles de cours.

Les salles en libre-service

Le libre-service de la bibliothèque

• La bibliothèque met à votre disposition une centaine de postes informatiques, répartis dans différentes salles, qui sont tous reliés à une imprimante (noir et blanc).

• Les coûts d'impression peuvent être acquittés avec la carte qui sert également à payer les photocopies.

• Vous trouverez sous certaines tables des salles de lecture de la bibliothèque, couvertes par le réseau WIFI, des prises électriques permettant de brancher votre ordinateur portable.

Le libre-service d'Informatique pour tous (IPT)

• Le libre-service d'IPT est composé de 2 salles (C 201 et C 202) disposant d'ordinateurs qui vous permettent de parfaire vos connaissances et d'accéder à Internet.
Le responsable du libre-service est à votre disposition pour vous assister.
Pour accéder à ce service, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h, vous devez vous munir de votre carte d'étudiant.

Le WIFI

L'université Paris 8 vous propose une connexion gratuite à Internet par un réseau sans fil depuis votre ordinateur portable.

• Le déploiement de 75 bornes couvre la plus grande partie du campus (bibliothèque, amphithéâtres, salles de cours, cafétérias).

Se connecter au réseau sans fil

• L'accès à ce réseau se fait au moyen de l'identifiant et du mot de passe obtenus lors de l'activation de votre compte numérique (voir page 10).

• La connexion au réseau WIFI peut se faire au moyen des réseauxEduroam/Eduspot ; réseaux qui permettent de se connecter à Internet depuis tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui en sont membres, en utilisant les paramètres de connexion de Paris 8.

Pour en savoir plus :

http://wifi.univ-paris8.fr

Les services de scolarité en ligne

e-p8 vous permet d'accéder à tout moment à de nombreux services et ressources documentaires présents dans l'onglet : « MA SCOLARITÉ » ; espace unique qui vous redirige vers toutes les informations dont vous aurez besoin au cours de votre cursus à l'université.

Vous pourrez :

- procéder à votre réinscription administrative et pédagogique en ligne ;
- consulter toutes les informations utiles (horaires et lieux d'accueil) et télécharger les dossiers d'inscription et les formulaires utiles pour votre scolarité ;
- accéder au logiciel de prise de rendez-vous si vous préférez vous déplacer pour vous réinscrire ;
- consulter les informations relatives aux inscriptions aux tests de langues (anglais et espagnol) ;
- consulter vos notes et résultats de l'année en cours comme ceux des années précédentes ;
- consulter les informations relatives à l'utilisation de votre carte d'étudiant, sa mise à jour à partir des bornes situées sur le campus (à l'accueil, dans le hall du bâtiment A et à la Maison de l'étudiant), la procédure à suivre en cas de dysfonctionnement, de perte ou de vol ;
- prendre connaissance du calendrier universitaire, du règlement intérieur, des règles de scolarité, consulter l'offre de formation de l'université…
- vous informer sur les demandes de bourses et les aides sociales ;
- accéder à Reso 8, un dispositif en ligne, complémentaire des outils et accompagnements à votre disposition au SCUIO-IP (service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle), pour vos recherches de stages, jobs et d'emplois... de l'université au monde du travail.

v

• Ces services sont accessibles via e-p8 (voir page 12) : **http://e-p8.univ-paris8.fr/**

Le C2I à Paris 8

Tous les étudiants de Paris 8 régulièrement inscrits en licence, même sans obligation particulière, ont la possibilité de suivre les enseignements préparant au Certificat Informatique et Internet niveau 1.

• Cette formation a été confiée à une structure transversale unique : Informatique Pour Tous (IPT), qui organise plus de 60 ateliers annuels en collaboration avec les responsables pédagogiques de licence sur l'adaptation des contenus aux spécificités propres de chaque département.

• Tous les étudiants inscrits aux cours d'IPT ont accès à une plateforme d'enseignement à distance, sur laquelle des ressources nationales ou propres à Paris 8, sont consultables.

Pour en savoir plus : http://c2i.univ-paris8.fr/

Horaires d'accueil d'IPT

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

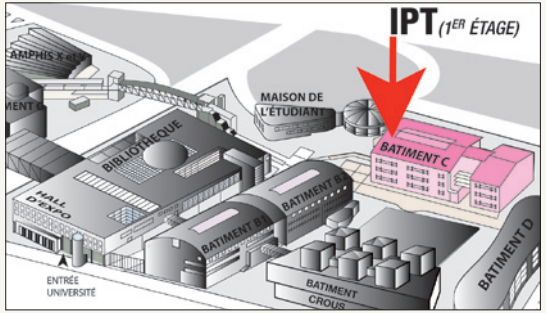

Le portail documentaire

Depuis le 1er avril 2011, la bibliothèque de Paris 8 vous accueille sur un nouveau portail documentaire qui, plus qu'un simple site Internet, vous propose des parcours documentaires adaptés selon vos d'études, des menus contextuels qui vous indiquent les choix possibles à chaque étape de votre recherche, ainsi que des outils d'aide auxquels vous pouvez recourir en permanence.

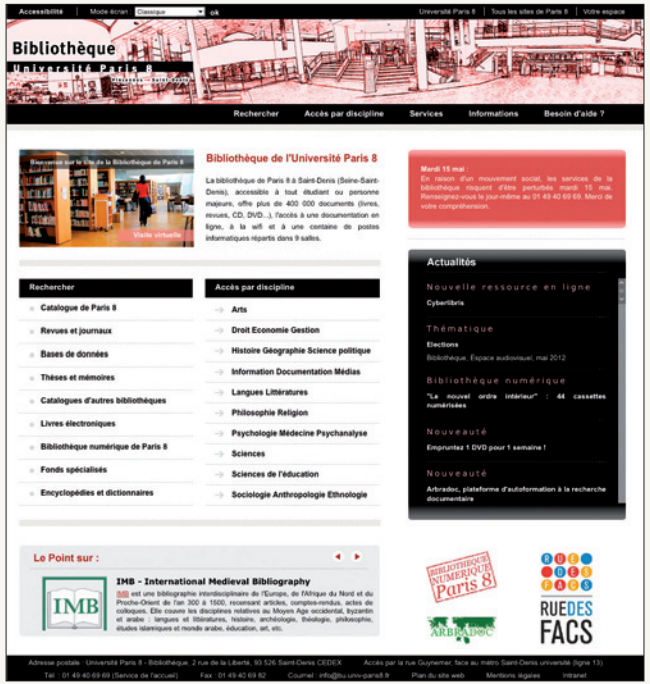

• Ce portail documentaire vous permet d'accéder rapidement et facilement à toutes les ressources et services en ligne de la bibliothèque :

- les catalogues des documents imprimés, audiovisuels, électroniques, …
- les bases de données bibliographiques et factuelles,
- les ressources documentaires en texte intégral : revues électroniques, encyclopédies, thèses, documents numérisés, …
- les services de questions/réponses qui vous mettent en contact avec un bibliothécaire de Paris 8 ou du réseau Ruedesfacs,
- le gestionnaire de bibliographies (Zotero),
- le service de prêt entre bibliothèques,
- la plateforme d'autoformation à la recherche documentaire et ses guides et tutoriels,
- la visite virtuelle de la bibliothèque,
- les informations pratiques sur les horaires et les conditions d'accès et d'emprunt,
- une foire aux questions qui reprend celles qui sont le plus fréquemment posées et la réponse donnée,
- des sélections de sites par domaine qui complètent l'offre de la bibliothèque universitaire de Paris 8,
- les actualités de la bibliothèque,
- des sélections de ressources documentaires par discipline.

Le catalogue de la bibliothèque uni versitaire

Le catalogue vous permet de savoir quels livres, thèses, CD et DVD possède la bibliothèque de Paris 8.
Il vous renseigne également sur leur localisation au sein de la bibliothèque, sur leur disponibilité ainsi que sur la possibilité de les emprunter ou de les consulter sur place.

Interroger le catalogue

• Ce catalogue est librement accessible en ligne, à partir du site Internet de la bibliothèque : **www.bu.univ-paris8.fr**

Dans la **« Recherche avancée »**, vous pouvez par exemple chercher les livres dont Victor Hugo est l'auteur [Auteur = victor hugo], ceux dont le titre contient le nom Victor Hugo [Titre = victor hugo], ceux consacrés à Victor Hugo [Sujet = victor hugo] ou tous à la fois [Tous les mots = victor hugo]

Vous recherchez un DVD ? Une revue ? Un livre ? Précisez-le en choisissant le type de document désiré.

Attention : les fautes d'orthographe ou les erreurs de frappe ne sont pas corrigées automatiquement.

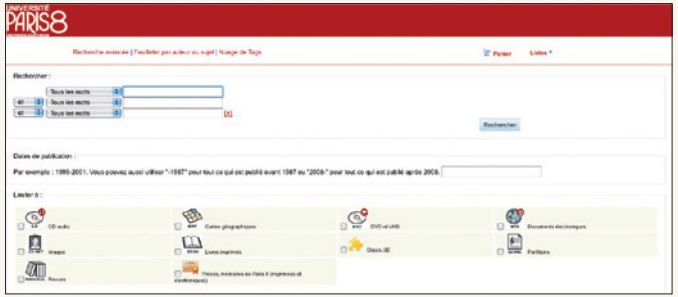

Description d'un livre

• Dans la partie inférieure de l'écran de description d'un livre, vous trouverez :

1. le nombre d'exemplaires disponibles,
2. s'il peut être emprunté ou non,
3. la salle dans laquelle il se trouve,
4. sa cote (classement sur le rayonnage de la salle),
5. s'il est en cours de prêt (la date de retour prévue figure dans la dernière colonne de droite).

« Parcourir l'étagère » vous permet de parcourir virtuellement les rayonnages de la bibliothèque.

A quoi sert le compte lecteur ?

A quoi sert le compte lecteur ?

• Le compte-lecteur vous permet :
- de vérifier vos coordonnées et date de fin de droits,
- de vérifier et prolonger vos documents empruntés,
- d'accéder à votre historique de recherche (pour les recherches effectuées dans le catalogue en étant authentifié),
- d'accéder à votre historique de lecture,
- d'effectuer des réservations (si votre statut de lecteur le permet),
- de réaliser des suggestions d'achat,
- de créer des listes de références.

• Vous trouverez sur le site de la bibliothèque, à la rubrique Services/Prêt, un mode d'emploi du compte lecteur.

Comment accéder à son compte lecteur ?

• Le compte-lecteur est accessible via le catalogue de la bibliothèque : « Connectez-vous » (en haut à droite). Vos login et mot de passe sont ceux de votre compte numérique Paris 8.

UNIVERSITÉ PARIS8
Rechercher
Tous les mots
Tous sites
Aller
Panier
Listes
Recherche avancée | Feuilleter par auteur ou sujet | Nuage de Tags
Me connecter à mon compte
Login
Mot de passe
Se connecter
Pas encore de mot de passe ?
Si vous n'avez pas encore de mot de passe, passez par la banque de prêt la prochaine fois que vous viendrez à la bibliothèque. Nous serons ravis de vous en attribuer un.
Pas de carte de la bibliothèque ?
Si vous n'êtes pas inscrit, passez à la bibliothèque la plus proche pour le faire.

La bibliothèque numérique

La bibliothèque numérique a été lancée le 1er mars 2011. Elle vise à valoriser des ensembles documentaires pouvant servir d'appui à des travaux de recherche. Les documents numérisés sont ainsi préservés et mis à la disposition de tous. Ils proviennent des fonds de la bibliothèque et d'équipes de recherche de Paris 8.

• Les premiers corpus numérisés proviennent du fonds Vincennes qui a trait à l'histoire de l'université depuis plus de 40 ans et d'archives scientifiques données à la bibliothèque par des chercheurs. Les 130 carnets de voyage de Jean Dresch, éminent géographe et anticolonialiste ont été numérisés, ce qui représente 10 000 pages de croquis au crayon et de manuscrits. Des interventions filmées de Marie-Antonietta Macciocchi et des enregistrements sonores de Pier Paolo Pasolini y sont aussi proposés. En décembre 2011, la bibliothèque numérique s'est enrichie d'un fonds Armand Gatti, poète, dramaturge, metteur en scène, scénariste et réalisateur, né en 1924. 170 scenarii manuscrits ont été numérisés.

• Ces corpus comprennent des manuscrits, des affiches, des vidéos, des photographies, des manuscripts… et sont regroupés sur une plateforme de consultation accessible via le portail documentaire ou directement à l'adresse suivante : **www.bibliotheque-numerique-paris8.fr**

• Vous y trouverez également, dans leur intégralité, 300 thèses soutenues à Paris 8 depuis 2006 (au format PDF).

Attention : tous ces documents sont protégés par le droit d'auteur.

Les ressources documentaires en ligne

La bibliothèque universitaire de Paris 8 met à la disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs de nombreuses ressources documentaires en ligne :

- **des revues électroniques** (la bibliothèque est abonnée à 19 000 titres onéreux et référence dans son catalogue 10 000 autres titres gratuits) ;
- **des bases de données bibliographiques ou factuelles** (telles que Francis, Pascal, MLA, Psycinfo, FIAF, Kompass, Doctrinal Plus, Jurisclasseur, Academic search premier, Political science complete, …) ;
- **la presse nationale et internationale en ligne** (Factiva comprend près de 10 000 titres dans 22 langues en provenance de 118 pays. Plus de 800 titres sont disponibles dès publication, parfois même avant. Les dépêches de Dow Jones Reuters y sont aussi diffusées – Europresse donne accès à 1 500 journaux dont Le Monde, Libération, Le Figaro et les autres grands titres de la presse nationale) ;
- **des livres électroniques** accessibles via Cairn (collections des Que sais-je et des Repères de La Découverte ainsi que des ouvrages en sciences humaines et sociales), et via ENI (plus de 230 titres en informatique et bureautique) ;
- **une encyclopédie en français** (l'Encyclopedia universalis) ;
- **des thèses** en texte intégral ;
- **des sélections de sites Internet** par discipline.

Consulter les ressources documentaires :

• Pour accéder aux ressources documentaires en ligne, rendez-vous sur le site Internet de la bibliothèque universitaire : **www.bu.univ-paris8.fr** (rubrique « Rechercher »).

• Si vous vous trouvez hors les murs de l'université, l'identifiant et le mot de passe que vous avez obtenus lors de l'activation de votre compte numérique vous seront demandés (voir page 10).

• En cas de problème : **accesdistant@listes.univ-paris8.fr**

La plateforme d'autoformation à la recherche documentaire

Certains cursus comprennent un enseignement de méthodologie documentaire et, dans le cadre du Plan d'aide à la réussite, cette pratique tend à se généraliser.

• Afin de faciliter la formation de tous les étudiants, et en particulier des nouveaux inscrits, la bibliothèque et le département documentation de l'université ont élaboré une plateforme, baptisée Arbradoc, qui propose une quarantaine de cours complets de méthodologie de la recherche documentaire, au cœur desquels se trouve la problématique de l'accès aux documents et de leur bon usage universitaire.

• Elle s'organise en 4 parcours spécifiques et complémentaires :
  - le Parcours fléché, déroulement méthodologique d'une recherche documentaire de la définition de son sujet, à la citation produite des documents sélectionnés ;
  - le Parcours libre, spécification de la recherche documentaire par type de publications, et normalisation des types de travaux universitaires ;
  - Outils de recherche, cours et tutoriels sur les procédures d'interrogation des différentes bases de données de la bibliothèque universitaire et des ressources internet ;
  - Culture numérique, initiation aux différents outils du web 2.0, visant à favoriser leur appropriation à des fins de veille et de production universitaire, voire créatives.

• Elle comprend aussi des tests d'autoévaluation à pratiquer après assimilation du cours en ligne. Ces outils d'autoformation vous aideront à mieux utiliser les ressources de la bibliothèque, à structurer votre démarche documentaire et donc à gagner un temps précieux pour vos études.
Cette plateforme est accessible à partir du portail documentaire (voir page 18).

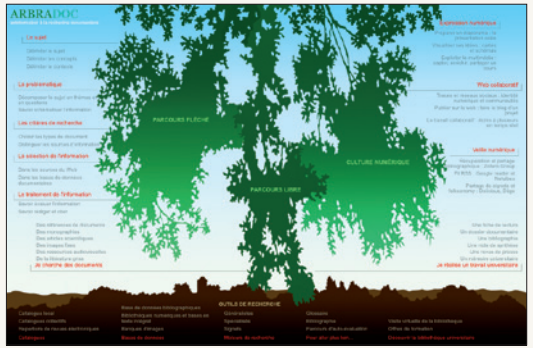

Le catalogue des revues imprimées et en ligne

La bibliothèque universitaire est abonnée à 19 000 revues électroniques et a sélectionné plus de 10 000 revues internationales gratuites.
Elle souscrit également 1237 abonnements payants à des revues imprimées.

• La totalité de ces revues est référencée dans un catalogue accessible en cliquant sur le lien **« revues et journaux »** du portail documentaire.

Bon à savoir pour une meilleure consultation :

- vous pouvez faire défiler une liste alphabétique ou entrer une clef de recherche précise,
- plusieurs critères de recherche vous sont proposés : titre, sujet, éditeur…
- les numéros de plusieurs années sont généralement proposés,
- différents sites sont parfois indiqués lorsque la revue est disponible en différents endroits,
- les numéros accessibles peuvent varier d'un site à l'autre,
- en procédant par choix successifs, vous arriverez au texte intégral de l'article que vous cherchez (le plus souvent au format PDF).

• Les liens à droite de l'écran sont destinés à vous renseigner sur les numéros disponibles lorsque la bibliothèque de Paris 8 est abonnée à la version imprimée ou sur la présence de ce titre dans d'autres bibliothèques universitaires de France (SUDOC).

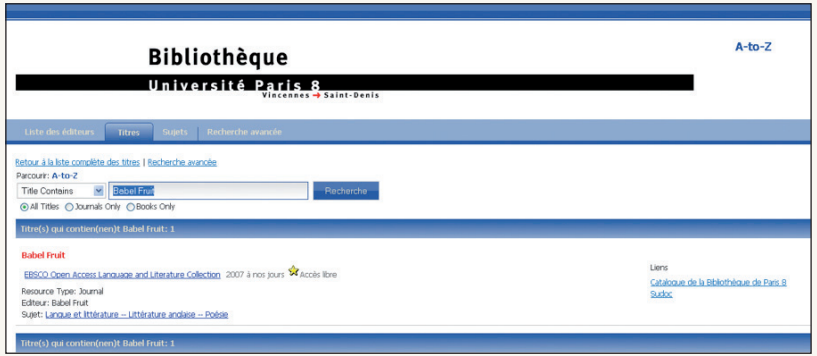

Sitographie de Paris 8

Site principal de l'université www.univ-paris8.fr
Bibliothèque de l'université www.bu.univ-paris8.fr

Services numériques
Compte numérique http://compte-numerique.univ-paris8.fr
e-p8 (l'espace numérique de travail) http://e-p8.univ-paris8.fr/
WIFI http://wifi.univ-paris8.fr

UFR
AES - Economie et Gestion (AES-EG) www.ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr
Arts, philosophie, esthétique www-artweb.univ-paris8.fr
Culture et communication (CC) www.ufr-culture-communication.univ-paris8.fr
Droit www.ufr-droit.univ-paris8.fr
Langues (LLCE-LEA) www.ufr-langues.univ-paris8.fr
Mathématiques, Informatique, Technologies, Sciences de Information et de la Communication (MITSIC) www.ufr-mitsic.univ-paris8.fr
Psychologie www.ufr-psycho.univ-paris8.fr
Sciences de l'Education, Psychanalyse et Communication / Français Langue Étrangère (SEPF) www.ufr-sepf.univ-paris8.fr
Sciences du langage (SDL) www.ufr-sdl.univ-paris8.fr
Territoires, Environnements, Sociétés (TES) www.ufr-tes.univ-paris8.fr
Textes et sociétés www.ufr-textes-et-societes.univ-paris8.fr

Instituts
Institut d'enseignement à distance (IED) www.iedparis8.net
Institut d'études européennes (IEE) http://iee.univ-paris8.fr
Institut Français de Géopolitique (IFG) www.geopolitique.net
IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr
IUT de Tremblay-en-France www.iu2t.univ-paris8.fr

Divers
Bibliothèque numérique http://www.bibliotheque-numerique-paris8.fr/
Certificat Informatique et Internet (C2I) http://c2i.univ-paris8.fr
Reso 8 (offres d'emplois et de stages) http://e-p8.univ-paris8.fr/
Service Formation Permanente (FP) : www.fp.univ-paris8.fr
Service Universitaire de Formation Initiale et Continue pour l'Enseignement (SUFICE) www.univ-paris8.fr/sufice
Cartothèque http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/

Droit des usagers et identité numérique

Vos identifiants numériques

L'Université vous fournit, avec votre carte d'étudiant, un identifiant pour l'ouverture de votre compte de messagerie.
Attention, votre identifiant est personnel, confidentiel et incessible. Il vous accorde des droits personnalisés et vous ouvre l'accès aux ordinateurs et services en ligne de l'Université.

Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;
- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ;
- ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (https) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Loi 90-615 du 13 juillet 1990 modifiée) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.

Droit des usagers et identité numérique

L'identité numérique

Chaque utilisateur d'Internet possède et doit gérer une « identité numérique ». Celle-ci est constituée des informations que vous avez rentrées dans vos profils, de vos contributions (par exemple dans les blogs) et des traces que vous laissez sur les sites web visités [wikipedia].
En quoi l'Université peut vous aider à gérer cette identité numérique ?
La pratique des outils de travail collaboratif au sein de l'université génère des habitudes de travail en réseau à distance (diffusion des informations, e-learning, communautés de pratique, communautés métier).
Vous êtes incités à décrire vos pratiques et à valoriser vos compétences et votre projet professionnel. Eventuellement vous construisez une page publique institutionnelle sur un site de l'université et participez au réseau des anciens.
Concrètement, vous devenez acteur et stratège de votre identité numérique, notamment professionnelle. Vous participez à des groupes privés/publics, à des réseaux sociaux (par exemple Viadeo, LinkedIn, Facebook, Twitter), à des sites web, parfois à des réseaux internes. A travers toutes ces actions, vous communiquez sciemment des informations que vous choisissez et qui contribuent à la visibilité et la lisibilité de vos compétences.

La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-597 du 1er juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas ;
- veiller à respecter les règles contre le plagiat lors de la rédaction de documents (mémoire, exposé, etc.).

Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques.
Si l'usager respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.
L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.
Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accorde à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.

La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdits liés à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme ■

Exemples de licences communément rencontrées :

Licence	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✔				Windows Microsoft Office
Freeware (graticiel)	✔ (parfois, sous conditions, souvent avec restrictions)	✔ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagiciel)	✔ (généralement sous conditions et restrictions)	✔ (parfois)			Winzip Incredimail Paint shop pro
Logiciel libre et open source	✔	✔	✔	✔	Linux OpenOffice.org Firefox

Le certificat Informatique et Internet

Un certificat national

Le C2i niveau 1 atteste de vos compétences en bureautique et en recherche d'informations, de votre aptitude à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative. Il atteste aussi de votre connaissance des droits et devoirs dans la pratique d'Internet. Il se prépare au cours des premières années de formation : licence, DUT, DEUST….
Le C2i1 s'appuie sur un référentiel national établi par le Ministère. La certification comprend une épreuve théorique sous forme de QCM et s'appuie sur un dossier numérique de compétences composé de travaux réalisés dans divers cadres (formation transversale, disciplinaire ou spécifique C2i) . Pour plus d'informations : **http://c2i.education.fr**.
Toutes les universités de l'UNPIdF proposent une formation à la certification C2i1, pour certaines de manière obligatoire.

Un certificat indispensable dans le monde d'aujourd'hui

Le C2i permet à l'étudiant :

- de faciliter ses études en lui apportant des techniques adaptées ;
- d'utiliser couramment l'environnement numérique de l'université ;
- de surfer en toute sécurité sur le web, de profiter des services en ligne en toute connaissance de cause.

Le C2i1 est un facteur de réussite dans les études, aux examens et aux concours.
Le C2i1 est un outil d'intégration professionnelle, maintenant important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant dans la rubrique informatique. Il devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

Les niveaux 2 du C2i

Si le C2i niveau 1 a une vocation généraliste, les C2i niveau 2 sont liés à des domaines disciplinaires et se préparent en master. Ils sont ainsi directement reliés à l'entrée professionnelle.
Les différents niveaux 2 que l'on peut actuellement préparer dans les universités : C2i2e enseignant, C2i2md métiers du droit, C2i2ms métiers de la santé, C2imi métiers de l'ingénieur, C2i2mead métiers de l'environnement et de l'aménagement durables. À noter que le C2i2e devient obligatoire pour la titularisation des enseignants ■

Les Crous d'Île-de-France
partenaires de l'Université Numérique

Les CROUS de Paris, Créteil et Versailles sont partenaires de l'Université Numérique Paris Île-de-France. Ils développent à ce titre différents services numériques aux côtés des universités afin de mieux vous informer et vous simplifier la vie.

Connaissez-vous le CROUS ?

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires est implanté dans chaque académie. Au service des étudiants, son rôle consiste à améliorer leurs conditions de vie et de travail à travers ses 7 missions permanentes :

- Les bourses
- Les aides financières et sociales
- Le logement étudiant
- La restauration universitaire
- L'action culturelle
- Les annonces de jobs
- L'accueil international

Les CROUS d'Île-de-France en chiffres

570 000 étudiants sur les 3 académies
Près de **100 000** boursiers gérés
10 millions de repas servis par an
Plus de **80** résidences universitaires
1900 agents au service de votre réussite

Retrouvez les 3 CROUS d'Île-de-France sur :

www.crous-paris.fr
www.crous-versailles.fr
www.crous-creteil.fr ■

Glossaire

Annuaire (LDAP) ↘ Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

Antiplagiat ↘ Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

Antivirus ↘ Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

Blog ↘ Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

Bureau virtuel ↘ Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

C2i (Certificat Informatique et Internet) ↘ Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Canal ↘ Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la présentation des annonces sur un thème.

Certificat (numérique) ↘ Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

Chat ↘ Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

Compte ↘ Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

ENT (Environnement Numérique de Travail) ↘ Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours…).

Espace de stockage ↘ Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ↘ Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

Forum (de discussion) ↘ Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

FAQ (Foire Aux Questions) ↘ Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

Identifiant (login / nom d'utilisateur) ↘ Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

Liste de diffusion ↘ Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation) ↘ Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

Podcast ↘ Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

Portail ↘ Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

Portail captif ↘ Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

Redirection ↘ Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) ↘ Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

RSS (Really Simple Syndication) ↘ Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

Streaming (diffusion en flux) ↘ Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

TIC / TICe ↘ Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Visioconférence ↘ Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

Webmail ↘ Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

WiFi ↘ Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique. La plupart des portables en sont équipés aujourd'hui.

Wiki ↘ Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.

Webographie

Sites institutionnels

UNPIdF : www.unpidf.fr
Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr
CNIL : www.cnil.fr

Sites partenaires

Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr
CROUS de Paris : www.crous-paris.fr
CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr
CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr
Boutique UNPIdF : boutique.unpidf.fr

C2i (Certificat Informatique et Internet)

Site C2i du Ministère : c2i.education.fr

Autres ressources

Canal-U, videothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr
Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : www.e-sonore.org
IUT en ligne : www.iutenligne.net

Rue des Facs

Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdF : www.ruedesfacs.fr

Droits des usagers

Forum des droits sur l'Internet : www.foruminternet.org

Logiciels libres

Framasoft : www.framasoft.net

Canal-U : la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr

Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U ! Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

UNT : (Universités Numériques Thématiques)

Les Universités numériques thématiques (UNT) ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur. Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants; et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

UNT (Universités Numériques Thématiques)

Portail des UNT : www.universites-numeriques.fr
AUNEGE (économie et gestion) : www.aunege.org
UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org
UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr
UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu
UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr
UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr
UVED (environnement et développement durables) : www.uved.fr

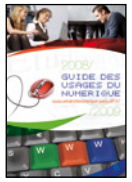

GUN
2008/2009

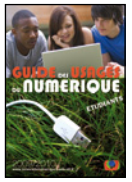

GUN
2009/2010

GUN
2010/2011

GUN
2011/2012

Guide des Usages du Numérique • 5e édition - septembre 2012 • Édité pour les universités de l'Université Numérique Paris Ile-de-France (UNPIdF) par l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05 • Directeur de la publication : Philippe Boutry • Rédacteur en chef : John Augeri • Comité de Rédaction : Les services TICe, communication et SCD des établissements de l'UNPIdF • Conception graphique : Adeline Clère, adel_cl20@yahoo.fr • Imprimé par Imprimerie Moderne de l'Est, 3 rue de l'Industrie, 25112 Baume-les-dames • ISSN 1968-6390

PEFC
10-31-1093
Certifié PEFC
pefc-france.org

- www.univ-paris1.fr
- www.u-paris2.fr
- www.univ-paris3.fr
- www.paris-sorbonne.fr
- www.parisdescartes.fr
- www.upmc.fr
- www.univ-paris-diderot.fr
- www.univ-paris8.fr
- www.dauphine.fr
- www.u-paris10.fr
- www.u-psud.fr
- www.u-pec.fr
- www.univ-paris13.fr
- www.univ-mlv.fr
- www.univ-evry.fr
- www.uvsq.fr
- www.ensiie.fr
- www.inalco.fr
- www.u-cergy.fr
- www.univ-paris-est.fr
- www.cnam.fr
- www.ehess.fr
- www.ephe.sorbonne.fr
- www.enc.sorbonne.fr
- www.mnhn.fr
- www.ens-cachan.fr
- www.campus-condorcet.fr
- www.hesam.eu
- www.crous-paris.fr
- www.crous-creteil.fr
- www.crous-versailles.fr